

## Economie / France

The Associated Press - 02/10/07 à 20:23:48 - 344 mots

### ECONOMIE/SOCIAL

## Les présidents des CPAM de Midi-Pyrénées affichent leur opposition aux franchises médicales

Les présidents des huit Caisses primaires d'assurance maladie de la région Midi-Pyrénées ont exprimé mardi "de vives inquiétudes au vu du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2008" et souligné leur opposition aux franchises médicales.

"Certaines mesures envisagées, outre qu'elles font porter, une fois encore, l'essentiel des efforts de redressement sur les assurés sociaux, portent gravement atteinte aux principes fondateurs de la sécurité sociale", précise en préambule le communiqué.

Dans ce document "unanime" auquel se sont associées la Caisse régionale d'assurance maladie (Cram) et l'Union régionale des caisses d'assurances maladies (Urcam), les signataires rappellent le "principe fondateur de la sécurité sociale" qui dit que "chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins".

Pour les huit présidents des CPAM de Midi-Pyrénées, "l'instauration de franchises contrevient gravement à cette solidarité" et serait "à la fois économiquement inefficace et socialement injuste et insupportable".

"Faire croire que les sommes ainsi économisées permettront de régler les problèmes que va poser le vieillissement de la population est, au mieux, une illusion, au pire, une tromperie", ajoute le communiqué.

Interrogé par l'Associated Press, Bernard Giusti, président du conseil d'administration de la CPAM de la Haute-Garonne a réaffirmé que les franchises médicales "ne sont pas la solution pour répondre aux besoins actuels en matière de financement de la sécurité sociale". Selon lui, "on est en train, de manière volontaire ou pas, de manière insidieuse ou pas, d'aller vers un système d'assurances privées".

"On ne parle pas assez du financement et de ce qui est porté par la sécurité sociale et qui relèverait du budget de l'Etat", a précisé le président de la CPAM de Haute-Garonne. "Dans le même temps où la sécurité sociale affiche un déficit de 11,7 milliards d'euros, la Cour des Comptes évalue à 37 milliards d'euros ce qui n'est pas rentré dans les caisses de la sécurité sociale". AP

xdec/cre/sb

**La Tribune.fr**

Cet article est issu du site La Tribune.fr (www.latribune.fr).

Aucun droit de reproduction, sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner, copie numérique), n'est autorisé, si ce n'est celui d'une copie unique destinée à un usage strictement personnel. Toute autre utilisation est donc soumise à l'accord préalable de l'éditeur. Pour toute information : [information@latribune.fr](mailto:information@latribune.fr)

© 2007 La Tribune/D.I. Group

**AP** Associated Press

Copyright 2007 The Associated Press. All rights reserved. This material may not be published, broadcast, rewritten or redistributed.